

## ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2022

---

FAVORISER ET INCITER LES ENTREPRISES À AUGMENTER LES SALAIRES NETS DE 10 % - (N° 578)

Non soutenu

### AMENDEMENT

N ° AS23

présenté par  
M. Dharréville

-----

### ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'ensemble des salaires ont besoin d'être revalorisés. Néanmoins, la méthode d'incitation présentée ici ne répond pas à cet objectif.